

PRÉPARATION DE LA DÉLÉGATION DANS LE CADRE DES JEUX DU QUÉBEC

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER



DOCUMENT DE PRÉSENTATION

2024-2025

DESCRIPTION

Ce programme s'adresse aux répondants régionaux reconnus par leurs fédérations respectives et vise à les soutenir dans l'encadrement et la préparation de leurs athlètes en vue des Finales des Jeux du Québec. Cette aide financière est complémentaire à l'offre déjà existante et ne doit pas servir à financer ce qui est déjà offert.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les demandes doivent être faites pour la préparation de la délégation de la Mauricie à la Finale des Jeux du Québec et en fonctions des athlètes éligibles.*

Athlète éligible:

- Être inscrit dans un sport fédéré présenté à la Finale des Jeux du Québec
- Être âgé selon les catégories admissibles aux Jeux du Québec.



Un an avant la Finale des Jeux du Québec

- Selon la dynamique organisationnelle de chaque sport
- Selon l'historique de la discipline sportive aux Jeux du Québec.

L'année de la Finale des Jeux du Québec

- Être un athlète sélectionné par son sport pour participer à la Finale des Jeux du Québec

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

- Soutien annuel maximum de 600 \$ par discipline sportive.
- Versement du soutien financier de l'URLS de la Mauricie en un ou deux paiements, sur présentation de pièces justificatives.
- Chèque libellé à l'ordre d'un club sportif ou d'une association sportive régionale.



DÉPENSES ADMISSIBLES

- Location de plateaux
- Achat ou location de matériel nécessaire à la tenue du projet
- Rémunération des intervenants sportifs spécialisés (Entraîneur de haut niveau, officiel, préparateur physique ou mental, nutritionniste, thérapeute sportif ou autres)
- Frais de déplacement des intervenants
- Frais d'inscription pour une compétition*
- Frais reliés à un camp spécialisé ou de perfectionnement*

*Certaines conditions s'appliquent

POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

- Remplir le formulaire de demande.
- Celui-ci peut-être déposé jusqu'à un (1) an avant la tenue des jeux et au minimum un (1) mois avant la tenue de votre projet.
- Une prévision budgétaire n'est pas exigée , mais permettra au conseiller en sport de vous offrir des pistes supplémentaires en lien avec la réalisation de votre projet.
- Les preuves justificatives (reçus et factures) devront être soumises pour que le financement soit versé à la suite de votre projet.
- Le logo de l'URLSM devra apparaître dans les communications liée au projet.
- Le soutien financier est disponible jusqu'à l'épuisement des fonds.

Nous vous encourageons à communiquer avec votre conseiller en sport avant de soumettre une demande.

Pour déposer une demande,

[Cliquez-ici](#)



ou consultez le site internet de l'URLSM de la Mauricie, [onglet Soutien financier](#).

POUR INFORMATIONS

Alex Cloutier, conseiller en sport

alex.cloutier@urlsmauricie.com

819-691-3075 poste 6580